

**Cabinet de direction
Conseil médical**

Arrêté portant nomination des médecins agréés pour la fonction publique

Additif n°3

Le Préfet de la Région Hauts-de-France

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n°86-442 du 14 mars 1986 modifié relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des comités médicaux et des commissions de réforme, aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime de congés maladie des fonctionnaires ;

Vu la circulaire FP 4 n° 1711 du 30 janvier 1989 à la protection sociale des fonctionnaires et stagiaires de l'État contre les risques maladie et accidents de service ;

Vu la circulaire NOR/MCT/B/06/00027/C en date du 13 mars 2006 relative à la protection sociale des fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps complet ou à temps non complet contre les risques maladie et accidents de service ;

Vu l'instruction N°DGOS/RH3/DGCS/4B/2012/70 du 9 février 2012 relative à la protection sociale des fonctionnaires hospitaliers contre les risques maladie et accident de service ;

Vu l'arrêté préfectoral du 14 février 2022 portant délégation de signature à Monsieur Emmanuel RICHARD directeur départemental de la Direction Départementale de l'Emploi du Travail et des Solidarités du Nord ;

Vu les avis favorables du 17 mai 2022, 21 juin 2022 et 5 juillet 2022 du Conseil Départemental du Nord de l'Ordre des Médecins ;

Sur proposition de Monsieur le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé des Hauts de France :

ARRÊTE

Article 1^{er} - L'arrêté du 27 octobre 2021 est modifié comme suit ;

A- MÉDECINS GÉNÉRALISTES :

Arrondissement de Lille

Ajouter

→ SINGER Philippe 293, rue du Saut du Loup
59710 Mérignies

→ LEMAHIEU Bernard Cité Administrative
175 rue Gustave Delory
17ème étage
59011 Lille CEDEX

Supprimer

→ WACRENIER Gonzague 49 boulevard de Strasbourg
59000 Lille

→ CRUYPENNIC Hervé 90 rue Sadi Carnot
59320 Haubourdin

Arrondissement de Avesnes-sur-Helpe

Ajouter

→ BASTIN Marie-Hélène 7 rue du trou au sablé
59600 Maubeuge

Arrondissement de Dunkerque

Ajouter

→ CHELALA Joseph 6 route du chemin vert
59143 Lederzeele

Supprimer

→ CRIGNON Jean-Jacques 97 rue Winston Churchill
59240 Dunkerque

Arrondissement de Valenciennes

Supprimer

→ GALAND Christophe 392 rue Jean Jaurès
59860 Bruay-sur-l'Escaut

→ DELESALLE Jean-Gilles 168 rue d'Artois
59000 Lille

B- MÉDECINS SPÉCIALISTES :

Arrondissement de Lille

Pédiatrie / Neuropédiatre :

Ajouter

→ LEMAÎTRE Marie-Pierre

CRDTA
1 boulevard Pr Jules Leclercq
59037 Lille CEDEX

Ophtalmologie :

Supprimer

→ COURTEVILLE Hugues

15 place Sébastopol
59000 Lille

Hématologie :

Supprimer

→ HUART Jean-Jacques

Santé LYS – Eurasanté
351 rue Ambroise Paré
Bâtiment Albert Taquet
59120 Loos

Psychiatrie :

Supprimer

→ AIT-MENGUELLET Amézaine

Cité Administrative
175 rue Gustave Delory
17ème étage
59011 Lille CEDEX

→ VERMEIL Tony

38 rue du Maréchal Foch
59100 Roubaix

Rhumatologie :

Supprimer

→ DELEZENNE Antoine

4 rue Jean Jaurès
59170 Crois

→ GAMBIER Yves

Parc Alhéna 1
64 avenue Alfred le François
59200 Tourcoing

Arrondissement de Dunkerque

Psychiatrie :

Supprimer

→ Lefebvre Bernard

790 route de l'Ocre
EPSM des Flandres

→ SABOUNTCHI Thierry

59270 Bailleul

790 route de l'Ocre
EPSM des Flandres
59270 Bailleul

Arrondissement de Valenciennes

Rhumatologie :

Supprimer

→ WISNIEWSKI Michel

2 avenue du Clos
59230 Saint-Amand les Eaux

Arrondissement de Douai

Médecine interne :

Supprimer

→ CARRE PAUWELS Sylvie

11 avenue des Potiers
59500 Douai

Article 2 - La Secrétaire Générale de la Préfecture du Nord et le Directeur Départemental de la Direction Départementale de l'Emploi du Travail et des Solidarités du Nord, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux médecins ci-dessus désignés.

Fait à Lille, le **05 AOUT 2022**

Pour le Préfet

Le Directeur départemental
de l'emploi du travail et des solidarités du Nord

Emmanuel RICHARD

